

NOTRE DAME DE LA COUR-DIEU (1118 à 1789)



Sigillum : Abbatis : Curie : Dei. Sceau appendu à une charte de 1224 (L. JARRY, 1864, 75)

Introduction

L'*Abattis Curie Dei* a vécu 671 ans, entre l'arrivée, mi-1118, des 12 moines de Cîteaux ayant Amalric/Amaury à leur tête, envoyés par Étienne Harding, abbé de Cîteaux, à la demande de Jean II, évêque d'Orléans, et sa fermeture en 1789 sous l'abbé commendataire De la Géard de Cherval. Désacralisé par la Révolution le 2 novembre 1789, ce joyau de la forêt d'Orléans est vendu entre 1791 et 1793 comme bien d'État, puis sacrifié comme carrière de pierres et matériaux. L'histoire de Notre Dame de La Cour-Dieu est le reflet naturel des heurs et malheurs qui ont présidé à l'essor, aux luttes et aux drames de l'arrondissement de Pithiviers en Orléanais pendant une période clef de l'Histoire, celle de la progression entre Féodalité et Droits de l'Homme. Nous sommes redevables à Louis JARRY d'avoir rassemblé et commenté en 1864¹ une documentation de base sur La Cour-Dieu, d'autant plus précieuse que la guerre de 1940 a fait disparaître une partie des archives d'Orléans. Liée aux aurores royales des Capétiens de Francie, dont Orléans était la capitale originelle, l'abbatiale a évolué dans le modèle social d'alors des us et coutumes des seigneurs, évêchés et monastères. Défiant le temps, ses fiers vestiges chantent encore l'œuvre cistercienne dans la plus stricte simplicité si chère à Saint Bernard.

PRELIMINAIRES

Visite virtuelle

L'enclos monastique cistercien se trouve le plus souvent dans des zones forestières aux limites des diocèses, un no-man's land incontrôlé. Mais l'enclos est parfaitement pensé et défini selon des intentions précises et hautement symboliques. C'est le cas de LCD. L'église abbatiale dont la longueur forme un côté du cloître est l'ancre céleste. Lors des offices les moines se tiennent dans le chœur monastique qui occupe la croisée du transept, à l'intersection de deux branches de la croix. La nef est le domaine des convers, serviteurs, laïcs, fidèles et pèlerins, vide de bancs sauf pour les malades. Outre l'entrée principale, il y a 4 portes : celle des moines venant du cloître, celle des convers au débouché de leur ruelle, celle des manants vers la route de Pithiviers et celle des morts au nord vers le cimetière. Dans les églises importantes, et c'est le cas ici, la nef est précédée d'un volume couvert, le narthex ou galilée, hérité des premiers édifices chrétiens pour les catéchumènes qui devaient se tenir à l'extérieur du sanctuaire. Selon le coutumier de Cluny les fidèles doivent s'y replier lorsque, lors de fêtes solennelles, l'abbatiale est entièrement investie par les moines, qui

¹ L. JARRY, *Histoire de l'Abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Cîteau, diocèse d'Orléans (1118-1793)*, Orléans 1864. Un ouvrage rare de nos jours, qui avait été tiré à 125 exemplaires.

processionnent au long des innombrables autels réparties dans toute l'église². Celle de LCD en avait 15. La construction de l'église débutant en 1179, pour durer 47 ans, sera dédiée le 14 juillet 1216. Le grand autel est consacré à la Vierge Marie, patronne de l'Ordre de Cîteaux, d'où le nom complet de Notre Dame de La Cour-Dieu. Cet autel aurait conservé les reliques de la Vierge, le sautoir de la tunique qu'elle revêtait le jour où elle enfanta, ainsi que les reliques de Saint Jean Baptiste, Saint Pierre, Saint Laurent, Saint Maur et Sainte Cécile. De nos jours il ne reste que les murs de la nef, ceux du transept nord et sa tour défensive, construite au XV^e siècle. Elle mesurait 70 m ou 80 de long, et 40 m pour le transept, un édifice d'envergure moyenne (30 à 90 m. selon M. Déceneux) qui devait correspondre à une contenance d'environ mille personnes. L'église d'Ingrannes, qui daterait du XI^e siècle, moitié moins longue et moins large, avait été conçue pour 400 personnes, la population du village à cette époque. L'abbaye aurait hébergé jusqu'à 100 moines XIII^e s. On ignore le nombre de convers, qui pouvait être aussi nombreux, voir jusqu'au double du nombre de moines. L'église est accessible du dortoir des moines par un escalier pour les oraisons de nuit. Autour du carré claustral les bâtiments se répartissent sur un modèle quasi systématique qui sépare les deux communautés, celle des moines et celle des convers. La salle capitulaire, ou salle du chapitre qui tire son nom du rite de la lecture quotidienne d'un chapitre de la règle est suivi du scriptorium puis du chauffoir, puis du réfectoire. La cuisine entre le réfectoire des moines et celui des convers, une constante dans les abbayes cisterciennes, conserve encore ses deux passe-plats, obturés de nos jours. Cette cuisine, seule pièce encore entière, avec ses huit croisées d'ogives, mérite qu'on s'y arrête. Elle a été comparée au chauffoir de Longpont par Franck Tournade qui en a récemment publié une étude³, car la cheminée, dont le conduit refermé par une fausse croisée d'ogive a été détruit, se trouvait au centre de la salle. Les cuisines cisterciennes, détruites ou transformées, ont peu survécues. Celle-ci préservée dans tout son gros œuvre est un vestige rarissime, et la seule à avoir conservé sa charpente d'origine, au dessus de ce qui devait être un grenier sec, et qui a été remanié en chambres par la suite. Cette charpente a fait l'objet d'une étude dendrochronologique qui propose une mise en place peu après 1230 à partir de chênes abattus à l'automne-hiver 1228-1229. Elle a subi par la suite des remaniements suite au démantèlement du conduit de cheminée lors de la désaffectation de la cuisine. L'organisation autour d'un foyer central a connu un grand succès à partir du XIII^e s.

Contexte historique dans lequel l'abbaye a évolué

(Après les invasions des Maures d'Espagne, des Sarrasins d'Afrique, des Hongrois et des Normands, « l'état carolingien avait dû édifier des structures nouvelles : une armature militaire fondée sur la construction de châteaux et la mise en place d'une chevalerie, la constitution des principautés territoriales, la formation de réseaux de dépendances. L'autorité nominale des empereurs, dont les papes étaient parfois les créatures, maintenait l'unité théorique d'une entité qui privilégiait les grands ensembles territoriaux. Au début du XI^e s., ceux-ci se morcelèrent à leur tour ; c'est le temps de la prolifération des châtelainies prises dans un système féodal qui leur laisse en faite une grande autonomie »... « La construction de l'État carolingien s'était faite en grande partie aux dépens des monastères, si nombreux aux temps mérovingiens... les sanctuaires sont confiés à des laïcs... L'essor de Cluny correspond à l'aspiration de faire vivre les moines dans la régularité définie par le coutumier de

² M. Déceneux, *op. cit.*, 94-98 ;

³ F. Tournade, « Redécouverte de la cuisine de La cour-Dieu », *Dossiers d'archéologie* 340, Juillet-août 2010, 32-37.

l'abbaye »⁴ et à combattre le monachisme pérégrin, moines gyrovagues, qui remontait à l'époque celtique⁵.)

En effet le contexte historique, avait été très porteur au XII^e siècle, encore favorable au XIII^e mais catastrophique à partir du milieu du XIV^e et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, avec de brèves périodes de répit, sans retour aux gloires du passé. Pour mémoire rappelons que la mystique cistercienne s'est révélée dans une France capétienne, un monde en pleine mutation après la grande peur de l'an mil. La royauté essentiellement mobile jouait les cowboys entre une foultitude de châtelainies pour maintenir le réseau de dépendance de la féodalité, plus autonome que loyal.

LCD est une des fondations royales de Louis VI le Gros. Au cœur même du domaine royal elle a un rang privilégié qui lui attire de multiples libéralités. Louis VI (1108-1137), Louis VII (1137-1180), Philippe-Auguste (1180-1223) et Louis VIII (1223-1226) ont gratifié La Cour-Dieu de donations et de visites, suivis par Saint Louis (1226-1270). Tous ces rois sauf Louis VI sont partis en croisade en Terre Sainte. Sous Saint Louis c'est l'époque des croisades contre les Albigeois. Au siècle suivant, sous les Valois, plus parisiens que les Capétiens, plutôt orléanais, deux rois résident même à La Cour-Dieu, Charles IV le Bel (1270-1325), la pourvoyant à nouveau de donations en 1322, ainsi que Philippe VI (1336-1375), en 1342, qui lui renouvelle des concessions d'usage dans les bois. Tous ces règnes ont eu des luttes de suzeraineté avec les Anglais dans l'hexagone, pour finir au XIV-XV^e s. avec la Guerre de Cent Ans, une catastrophe majeure qui sonna le glas du monachisme médiéval avec celui du Moyen Âge.

Sa place dans l'Ordre de Cîteaux

La Cour-Dieu est née aux aurores de l'Ordre de Cîteaux. Fondé en 1098 par Robert de Molesmes, l'ordre ne s'organise que sous l'abbatiat d'Etienne Harding, celui-là même qui envoya de Cîteaux les douze moines avec Amalric à leur tête qui fondèrent LCD, mandés par évêque d'Orléans, Jean II en 1118. Vers 1112, l'afflux des vocations rendit nécessaire la fondation d'autres monastères. La Cour-Dieu est sixième fille de Cîteaux, après La Ferté en 1113, Pontigny en 1114, Clairvaux et Morimond en 1115, et Preuilly près de Sens en 1118. Cîteaux doit son expansion fulgurante au charisme de Saint Bernard, et son culte de la Vierge qui devint un fait majeur de la religiosité médiévale. Grand théologien, « il fixe au Concile de Troyes en 1128 les grandes lignes de la Règle des Chevaliers du temple. Entre 1130 et 1133 son autorité permet d'étouffer le schisme qui oppose le pape Innocent II à l'antipape Anaclét. En 1146, sous le pontificat de son disciple Eugène III, ancien moine cistercien, il donne à Vézelay l'impulsion décisive à la deuxième croisade initiée par Louis VII. Ce rayonnement lui a valu d'être considéré par les historiens comme « l'arbitre de l'Europe du XII^e siècle »⁶. A sa mort en 1153, l'Ordre compte trois cent cinquante abbayes, et à la fin du siècle, plus de cinq cent. Ces premiers monastères sont fondés avant même l'approbation de la Charte de Charité par le pape Calixte II en 1119, qui structure la congrégation cistercienne sur un système de filiation. L'abbaye mère est responsable de ses filles, toutes hors des villes. Les abbés sont élus *inter pares* démocratiquement. On y admet des frères convers et hôtes pour assurer les travaux manuels qui permettent aux moines, plongés dans de nombreuses heures de prières, de vivre en autarcie.

⁴ Cîteaux 1098-1998, 4-6.

⁵ M. Déceneux, *Les abbayes médiévales en France*, Rennes, 2010, 17.

⁶ M. Déceneux, *op. cit.*, 26-27.

Sa place dans la société

Le système cistercien est reconnu de tous comme ayant innové, dans ces lieux d'oraisons et de travail, une révolution sociale qui abrite deux communautés. Les moines de chœur, ou moines profès, sont les hommes de Dieu, des lettrés issus pour la plupart de l'aristocratie. Les frères convers, tout en étant des religieux à part entière, sont les hommes de la terre, issus de milieux modestes et non lettrés, qui assument en équipe, les tâches domestiques, les ateliers et la production des 'granges', qui sont des fermes-hôtels. Plus tard il y aura des 'maisons de ville' pour écouler les produits des granges dans les foires. Les magasins n'existaient pas au Moyen Âge. LCD est née et a évolué dans ce modèle de base⁷. Mais au fil des années il a fallu s'adapter à de nouvelles situations. Les cisterciens, qui avaient fait sécession par rapport aux bénédictins, devenus trop mondains et corrompus par le luxe, s'intègrent à l'Église et à la société. « Les nominations épiscopales et cardinales se multiplient dans leurs rangs, ce qui en dit long sur la qualité de leurs effectifs, qui fournissent, également, à la papauté de nombreux légats pour assumer des missions spécifiques comme celles que leur confie Innocent III dans la lutte contre l'hérésie cathare ». Certains cisterciens en 1237 suivent des cours à l'Université de Paris, à tel point qu'en 1245 on y fonde le Collège Saint Bernard, presque un pléonasm, car St. Bernard, lui-même un grand lettré, avait écrit en 1138 à l'abbé de Vauclair qui regrettait d'avoir arrêté des études « Crois-en mon expérience, tu trouveras quelque chose de plus dans les bois que dans les livres »⁸. C'est l'époque d'un bouillonnement spirituel jusqu'au milieu du XIII^e s. Les universités naissantes entreprennent une relecture des dogmes à la lumière scolastique. On cherche les codes des moteurs de l'histoire. Car au Moyen Âge, l'histoire proprement dite et l'histoire religieuse sont étroitement imbriquées. La société jusqu'à la fin de l'Ancien Régime est structurée en trois ordres, le clergé qui prie, la noblesse qui combat et le tiers état qui travaille. Et aucun ne peut se départir du service rendu aux deux autres. La place la plus éminente dans cette hiérarchie médiévale est celle du clergé et en premier les moines qui ont la part la plus prestigieuse et la plus professionnelle par rapport au clergé séculier, issu de la plèbe. Tout se tient, d'où l'importance capitale des moines qui en assurant leur salut par la louange perpétuelle du Seigneur, assure celle de l'ensemble du corps social. Grâce à leurs prières et intercessions on peut espérer le paradis et échapper à la damnation tant redoutée. Et cela va devenir une source de revenus non négligeables, tant que la foi en leur rôle crucial demeure. LCD s'insère tout à fait dans cette grille de lecture du monastère dans le système féodal. Le milieu monastique a eu un rôle majeur sur l'histoire, la science, la médecine, les arts plastiques et la musique, sans compter l'architecture. Ils ont été aux avants postes du progrès. Et à l'instar de St. Bernard, ce milieu est étroitement lié à la politique. L'abbé est aussi un véritable seigneur féodal. Il exerce par des intermédiaires appointés par le monastère, son droit de haute, moyenne et basse justice, au civil, pénal et criminel sur tous les sujets relevant de sa juridiction territorial. Et il gère les bénéfices attachés aux possessions de l'abbaye, dîmes d'églises, droits des pêcheries, des salines, des péages, des foires, des bois, des fours banaux où ses vassaux doivent cuire leur pain, et des moulins à eau ou à vent, où ceux-ci sont tenus de porter leur grain à moudre. Les importantes seigneuries sont titulaires d'un droit de colombier, dont le nombre de cases est proportionnel à l'étendue du domaine abbatial. Ainsi la seigneurie monastique a un poids économique local considérable. Elle offrait aux paysans un cadre administratif et social profitable avec en sus l'assistance charitable de ses aumônes et de son infirmerie, un vrai microcosme et centre d'administration parfaitement organisé. Au Moyen Âge les abbayes sont les seules à disposer d'archives tenues en ordre, qui en assurent les fondements et la pérennité. Les souverains carolingiens l'avaient bien compris. Ils confient le service des chancelleries à des abbés,

⁷ *Dossiers d'Archéologie* 229, 1998, *Cîteaux 1098-1998*.

⁸ Nicolas d'Andoque, *Abbaye de Fontfroide*, Moisenay, 2008, 12.

d'ailleurs apparentés souvent à leur lignage. Quant aux Capétiens, ils n'entretenaient qu'un service d'archivages des plus rudimentaires jusqu'au règne de Philippe II Auguste⁹. Durant les règnes de ses prédécesseurs, les actes royaux étaient rédigés par les bénéficiaires, c'est-à-dire dans la plupart des cas par des ecclésiastiques qui possédaient leurs *scriptoria*. Le roi se contentait de valider le document de son sceau. On ne conservait pas de double dans cette cour capétienne ambulante. Une chambre itinérante à dos de cheval ou en chariot qui suivait les incessants déplacements des rois n'était pas faite pour l'archivage. Le bagage royal ne contenait que les livres de comptes, chartes fiscales et inventaire de cens, péages et fiefs. En 1194, le bagage de Philippe Auguste est tombé entre les mains de Richard lors de la fameuse embuscade de Fréteval, le privant de ses archives. Cependant son départ en 1190 pour la seconde croisade incita le roi, pour des raisons de délégation de pouvoir, à constituer le Trésor des Chartres qui reconstitue les archives royales conservées plus sûrement dans la tour du Louvre. 1194 est une année clefs dans l'archivage royale. Le Trésor ne contient avant cette date que 28 pièces originales pour toute l'histoire de la monarchie française. Après cette date et pendant les 29 années que compte encore le règne de Philippe A., le Trésor des Chartres conserve au moins 556 pièces originales¹⁰.

La documentation

Cette réalité permet d'apprécier à sa juste valeur l'importante documentation de chartes et autres diplômes et actes sur la Cour-Dieu qui reste encore à notre disposition après les pertes inévitables des négligences, incendies, pillages et guerres à travers les siècles. Ces documents sont conservés dans les archives du Loiret à Orléans, de l'Aube à Troyes dans les gros cartulaires de Clairvaux, les fonds de Cîteaux (ARCCIS/CERCCIS), l'orbituaire de la province de Sens, les archives de Blois, Poitiers, Caen, bibliothèque de Tours et bien sûr à Paris, les *Layettes du Trésor des chartes*, Vol I à V, de la Bibliothèque impériale et celle de l'Arsenal et la BN. La première histoire voit le jour sous la plume du Mauriste, Dom Jean Verniac, d'une part dans le T. VIII de la *Gallia christiana* et dans le *Mémoire sur les abbayes du diocèse d'Orléans*, (+ Chartres et Blois, en 3 vol), rédigé lorsqu'il travailla à la bibliothèque Bonne Nouvelle entre 1727-1746. Mais l'histoire la plus complète jusqu'à ce jour est celle du chartiste orléanais Louis Jarry qui date de 1864. Depuis, Me Jacques-Henri Bauchy dans ses ouvrages sur la forêt d'Orléans a décrit plusieurs fois des faits marquants de cette histoire, ainsi que Me. Jean Goussard, publié dans le Bulletin de la Société des Amis du Musée de la Marine de Loire du vieux Chateaufort de février 1991, à l'occasion du centenaire de Saint Bernard. L. Jarry s'est servi de documents des Annales de Polluche, de ceux des archives et de la bibliothèque d'Orléans, ainsi que de quelques originaux ou *vidimus* de la collection du baron de Joursanvault acheté par son père et qui provenaient de l'ancienne Chambre des Comptes de Blois. La liste qu'il donne du très riche dépôt aux archives d'Orléans est beaucoup plus importante que ce qu'il en reste aujourd'hui, consultables sur deux rouleaux de microfilms. L'incendie de la guerre de 1940 nous prive des *vidimus* les plus anciens. Il a consulté « un carton qui contient presque tous les titres originaux, ces actes sont au nombre de 80 environ, sur parchemin, ont presque tous perdu leurs sceaux. La charte de fondation de l'évêque Jean II est dans un état de conservation magnifique. Tous ces originaux (de 1123 à 1450) sont, excepté 8 ou 9 des moins importants, copiés au Cartulaire ». Ce document est une copie des titres de l'abbaye, faite sur papier par deux clercs de notaires d'Orléans, à la requête de l'abbé commendataire Regnault de Beaune. Il est daté du 26 septembre 1565¹¹. Ce cartulaire, qui avait disparu en 1789, aurait été retrouvé en 1890 d'après

⁹ Marc Déceneux, *op. cit.*, 52-54.

¹⁰ J. Baldwin, *Philippe Auguste*, édition française, Dormont, 1991-2008, 86, 505-517.

¹¹ L. Jarry, *Histoire de l'abbaye de la Cour-Dieu*, Orléans 1864, X-XI

le Guide des archives du Loiret. Mais Jarry l'a pourtant consulté en 1864! Aujourd'hui il nous reste ce cartulaire, quelques privilèges et exemptions de 1212-1432 et copies du XIII^e s. d'actes de 1123 à 1204, et des titres de propriétés et rentes datant des XII^e au XVIII^e s. Les deux actes de Louis VI le Gros et du Chapitre d'Orléans qui consacrent en 1123 la fondation de LCD y figurent bien sûre en première place. Sont perdus : l'inventaire des titres et privilèges (XII^e-XVIII^e s), des bulles des papes de 1160-1190, de nombreux biens fonciers, rentes, baux, comptes, terriers, censiers, cueillerets et procédures. Concernant Chateauneuf, il y a des biens acquis entre les XIV^e et XVIII^e s. et des censiers, terriers et cueillerets entre les XVI^e et XVIII^e s. Tout ceci pour mettre en exergue, d'une part la constante et scrupuleuse veille des chanceliers de l'abbaye qui ont tenu en ordre le chartrier pour défendre bec et ongle ses droits, lesquels ont été contestés de façon réitéré, et d'autre part pour donner une idée de l'importance du patrimoine acquis. Celui de Clairvaux a été évalué à 20.000 hectares. Celui de LCD devait représenter de 3 à 4000 hectares.

HISTOIRE

Fondation et précédents historiques du cadre géographique

Sise au cœur de la Forêt des Loges, la gruerie des bois et tréfonds de l'abbaye étaient enclavés sur le Tréfond du Roy au nord et le Tréfonds de l'Evêché au sud, d'après un plan d'arpentage du Duc d'Orléans daté du 23 juillet 1734¹². Le plan représentant sans doute, d'une part, les octrois de la Charte de fondation de La Cour-Dieu de 1123, signée par Louis VI le Gros et Jean II, évêque d'Orléans et, d'autre part, ceux d'un second acte de la même année de Louis VI signé *in palatio regio Vitriacum*¹³. L'*Abbatis Curie Dei* est à deux lieux de *Vitriacum*. Les Capétiens y tenaient cour et menaient chasse royale dans la *Leodia silva* ou *Foresta de Lagio*, incorrectement transcrit par la suite 'Forêt des Loges' au cœur de la Forêt d'Orléans¹⁴. Quantités de villages-vigneriers, *Vicaria Lodovensis* se développèrent dans la forêt acquise par les ancêtres d'Hugues Capet, les Robertiens, avec toute la région entre Paris et Orléans. Le système féodal s'y consolida par l'essor donné aux châteaux, terres, moulins, foires et marchés assujettis à taxes, tonlieux et péages. La forêt est un bien de prime importance produisant la nourriture de par gibier, glanées et pêches, le bois d'œuvre pour les habitations, charrettes et outils et le mortbois de chauffage. La première mention de la 'villa' de Vitry, devenue *palatium*, date de 818 avec Louis le Pieux, fils et successeur de Charlemagne¹⁵.

En effet, la Charte de fondation de l'Abbaye désigne un *locum qui Curia-Dei appellatur*, sur la paroisse d'*Ingranniam*¹⁶. On sait que les toponymes terminés en 'dieu' évoquent un lieu de culte. *Curie* dérive de *cohors/cohortis*, cour de ferme ou enclos, bâtis autour d'un *palatium*,

¹² J. GOUSSARD, « Désert cistercien en forêt d'Orléans la Cour-Dieu », *Bulletin de la Société des Amis du Musée de la marine de Loire du vieux Chateauneuf et sa région* 23, Février 1991, 8-21. Plan et commentaires, p. 8-10. Avant 1789 la propriété foncière n'existait pas. Seul le roi possédait les droits attachés au fond de la terre : tréfonds, dont il confiait l'usage à des particuliers, les apanagistes. La gruerie était une juridiction subordonnée aux maîtres des Eaux et Forêts qui jugeaient en première instance les litiges concernant les bois, p. 9-10.

¹³ JARRY, *op. cit.*, p. 7-8 et texte 174-176.

¹⁴ R. DE MAULDE, *Étude sur la condition forestière de l'orléanais au Moyen Âge et à la Renaissance*, Orléans, Herluison, 1871, 31-47.

¹⁵ J.-H. BAUCHY, « Les rois de France en forêt d'Orléans », *Forêt d'Orléans, Annales de la SAFO*, Vol. 1, 2006-2007, p. 49-67 ; M. BRUN, « 1008-2008, un anniversaire à célébrer », *Forêt Voisine* 2, Bulletin SAFO, 2008, p. 20-21 ; M.-J. DESCHAMPS, « Vitry-aux-Loges », *Forêt Voisine* 2, 2008, p. 22. Sur l'essor donné à l'Orléanais par les Capétiens voir les articles de *Lumières de l'an mil en Orléanais, Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, Ed. Brepols, 2004, en particulier celui de O. GUYOTJEANNIN, « Les premiers Capétiens et l'Orléanais », p. 29-37.

¹⁶ JARRY, *op. cit.*, transcription de la Charte en latin, p. 173-174 et commentaires p. 3-9.

maison de maître ou monastère¹⁷. Des traces de bâtiments apparaissant sur une vue aérienne au nord de la RD 721 et sur le tréfonds de l'abbaye, mais leur examen reste à faire. La Cour-Dieu est sur la paroisse d'Ingrannes, un territoire clef, identifié à *Fines*, signifiant 'limite' ou 'frontière' de la carte romaine dite, *Table de Peutinger* (copie du XIII^e siècle d'un document du III^e siècle)¹⁸. Ingrannes était alors un *vicus* et lieu de péage sur la voie romaine reliant Sens et Orléans. Des trésors monétaires attestent son importance administrative, ainsi qu'un vase sigilé, signé du potier IVLLINUS connu entre 160-190. Deux trésors monétaires, l'un exhumé dans le bourg et l'autre à Hordeville/Vincennes le long de la Voie romaine, comprennent en tout plus de 1500 monnaies romaines, datant de Claude II et Aurélien (270-275) à Galère Maximien (292-311)¹⁹. Cependant, l'occupation humaine est bien plus ancienne. Elle remonterait au Néolithique d'après des pierres taillées provenant de La Cour-Dieu. Le *vicus* fut christianisé à partir du IV^e siècle. Des diplômes d'Hugues Capet et Robert octroient le domaine royal d'Ingrannes aux évêques d'Orléans²⁰. Le lieu est en terre des Carnutes, à la *limite* duquel avait lieu le rassemblement annuel des Druides, juges et conseillers des rois. Le « locus consecratus » des Gaules dont parle César reste encore à trouver²¹. Toujours est-il que la Cour-Dieu occupe un haut lieu, dont le nom *Curie Dei* précède l'arrivée des moines.

Essor du premier siècle 1119-1200

La concession du couvent avait pour ministère de pacifier un endroit *perturbatione*. Les douze moines s'installent à La Cour-Dieu le 30 avril 1119²². La première année, ils sont accueillis dans une métairie, qu'on suppose être la Petite Cour-Dieu, à un quart de lieu du lieudit de La Cour-Dieu, pour pouvoir défricher et construire leurs premiers bâtiments en bois. Louis VI accorde un droit d'usage à perpétuité pour les besoins des frères et leurs bestiaux sur tous les bois qui entourent la future abbaye « sans tonlieu ni péage » et le droit de haute justice à son abbé Amaury. La même année en 1123, l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire salua l'arrivée des Cisterciens. Son abbé Boson signa une charte selon laquelle les deux abbayes s'échangent quelques possessions²³. Le voisinage royal a été une source de bienfaits pour l'abbaye, bénéficiaire de dons royaux successifs au moins jusqu'à Charles VI vers 1400.

À peine l'Ordre est-il constitué, que La Cour-Dieu, sixième fille de Cîteaux, fait phare dans le pays. Dès 1129, l'abbaye essaime à son tour, fondant, l'abbaye de Loroy, près de Bourges. Puis le second abbé, Robert I, envoya Thibaut pour fonder Notre Dame du Val, à Mériel dans le Val d'Oise en 1136/1137. L'abbé Pierre fonda celle d'Olivet, près de Romorantin en 1146. Loroy a son tour fonde celle d'Elan, dans les Ardennes en 1148. Iranzu est incorporé en 1178. Enfin la dernière fondation date de 1181, celle de Cercanceau au diocèse de Sens, aujourd'hui de Meaux. Le Val fonde Bonport près d'Evreux en 1189. En tout, La Cour-Dieu compte 7 'filles' directes ou indirectes. Son rayonnement spirituel couvre l'Île de France, le Cher, les Ardennes et le nord de l'Espagne. Mais la construction en pierre de l'église et du monastère à

¹⁷ S. GENDRON, *Noms de lieux du Centre*, Paris, 1998, p. 66 ; J. SOYER, *op. cit.*, p. 240, 502.

¹⁸ J. SOYER, *Les noms de lieux du Loiret*, Roanne, 1979, p. 52-54 ; C. GOUDINEAU, « L'héritage gaulois », [in] *Dossier pour la Science* n° 61, 2008, p. 31.

¹⁹ P. BOURGEOIS, « Le trésor de monnaies romaines d'Ingrannes – Hordeville », *BSAHO (Bulletin de la Société archéologique et Historique de l'Orléanais)*, t. IX, n° 67, janvier 1985, p. 11-14 ; A. THIBAUT, *RAL (Revue Archéologique du Loiret)* 3, 1977, p. 4 ; *RAL* 4, 1978, p. 31-32 ; *RAL* 7, 1981, p. 92-93.

²⁰ JARRY, *op. cit.*, p. 4 n. (1).

²¹ César, *La guerre des Gaules*, T. II, Chap. VI-VII, traduction revue et commentée par A. BALLAND, Belles Lettres, Paris 2008, p. 186 ; M. AUBOUIN, *Une histoire de la Beauce*, Chambray-les-Tours, 1995, p. 23 ; J.-H. BAUCHY, *Histoires extraordinaires de la Forêt d'Orléans*, Ed. Communication-Presses-Éditions, 2004, p. 7-10.

²² L. JARRY, *op. cit.*, p. 3 ;

²³ L. JARRY, *op. cit.*, p. 9.

cette époque a donné une plus vaste assise à l'abbaye qui n'essaime plus sans doute parce qu'elle peut désormais abriter une communauté plus importante avec des convers et hôtes, qui assuraient la mise en valeur directe des 'granges' et celliers, l'innovation sociale, qui contribua à la puissance économique de l'Ordre, jusqu'à la pénurie de main d'œuvre du XIII^e siècle²⁴. On ignore quand furent creusés les cinq étangs du site. En 1155 Louis VII permit aux moines de pêcher dans son vivier de Nibelle « un jour avant le passage des abbés capitulants, et un jour à leur retour », lorsqu'ils se rendaient une fois par an au Chapitre Général de la congrégation près de Dijon.

Stagnation, 1200-1344

L'âge d'or, entre Louis VI et Charles IV, dont la prospérité a récompensé une sainteté notoire durant deux siècles (1118-1328), prend fin avec les Capétiens et les premiers Valois. Le patrimoine foncier de l'abbaye avait été conséquent, comprenant l'Hôtel de la Cour-Dieu près de la cathédrale d'Orléans²⁵ et un autre à Pithiviers avec un prieuré, Place Jean de la Taille²⁶, aujourd'hui disparus. La maison avec cellier voûtée à Chécy, donnée en 1231 par la reine Ingeburge, épouse reniée de Philippe-Auguste, existe toujours²⁷. En outre, les moines possédaient neuf granges dans le Pithiverai et sur les communes de Neuville, Tigy, Neuvy-en-Sullias, des vignes et celliers à Montbarrois, Boiscommun et Chécy et une foule de petites maisons, métairies, fermettes et bois disséminés dans toute la région²⁸. Les notables d'alentour fondaient un anniversaire, une chapelle, une messe, ou un mémorandum dans les offices moyennant dons et droits. Leurs sépultures, initialement à l'ouest de l'église, furent ensuite admises dans la nef sous des dalles inscrites d'épithames, comme celles de Pierre de Courtenay, Jean et Raoul de Bouteiller, mort en 1356 à la bataille de Poitiers sous la bannière de Bertrand Du Guesclin, Philippe Lamy, seigneur de Loury, et Guy Broard, seigneur de Chamerolles et d'autres encore²⁹. Celle de Bertrand Dulac de Chamerolles, en 1466, sauvera l'Abbaye. En 1567, le capitaine huguenot, Lancelot II Dulac, fit arrêter le massacre en voyant l'épithame de son ancêtre Bertrand³⁰.

Entre Chamerolles et La Cour-Dieu se trouve la châellenie de Courcy-aux Loges, acheté au roi par la famille Le Bouteiller dont plusieurs membres sont Bouteillers de France sous les Capétiens. La famille « vieille et puissante », selon de MAULDE³¹, « se taille un énorme bien en forêt d'Orléans », dont Courcy en 1307 avec Adam le Bouteiller de Senlis³². En 1366, l'écuyer Guillaume le Bouteiller, est lieutenant général des eaux et Forêts et en 1403, Geoffroy le Bouteiller est maître-forestier, un poste judiciaire lucratif³³. L'un des descendants Nicolas Braque, seigneur de Choisy (Bellegarde) et de Courcelles-le Roi, était devenu sous Jean Le Bon, maître des monnaies, des comptes et trésorier, c'est-à-dire faiseur des monnaies royales. Lorsque les fonds manquent, la couronne a recours à des hommes d'affaires, riches et

²⁴ S. FOUCHER, *Notre Dame du Val, Abbaye cistercienne en Val d'Oise*, Saint-Ouen-l'Aumône, 1998, p. 48, 165-166.

²⁵ L. JARRY, *op. cit.*, p. 101-102.

²⁶ L. GUÉRIN, *La Cour-Dieu*, Visite du 14 juin 1967, Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, notice 45, Mairie de Pithiviers, p. 13.

²⁷ M. MARINIER, *Checy, 10 siècles d'une histoire redécouverte*, Chécy, 2005, p. 101-102.

²⁸ L. GUÉRIN, *loc. cit.*; L. JARRY, *op. cit.*, p. 215-228.

²⁹ L. JARRY, *op. cit.*, p. 91.

³⁰ *Ibid.* p. 115 ; L. GUÉRIN *et al.*, *Chamerolles*, Pithiviers, 1991, p. 38, 47.

³¹ R. de MAULDE, *Étude sur la condition Forestière de l'Orléanais au Moyen Âge et à la Renaissance*, Orléans, 1871, 314,

³² L. GUÉRIN, *Un village de la forêt des Loges : Courcy*, Saint-Jean de Braye, 1985, pp. 29-31 ; P. GACHE, *Bulletin de la société archéologique de Boiscommun* 11, Déc. 1983, 25, cité par L. GUÉRIN.

³³ R. de MAULDE, *op. cit.*, 314, 321, 366-367 n.1.

influent, pour acheter le métal précieux et frapper monnaie tout en avançant les fonds au Trésor royal, une pratique usurière condamnée. Nicolas fut destitué aux états généraux de 1356 et emprisonné. Néanmoins, Charles V, encore dauphin, l'en fit sortir pour lui confier la gestion des impôts en raison de sa rare compétence en matière de complexité fiscale³⁴.

En 1327, Jehan de Bardilly, membre d'une famille gâtinaise d'Yèvre-le-Châtel et Puiseaux fit une importante donation à La Cour-Dieu dont bénéficia le prieuré appelé Petite Cour-Dieu à Pithiviers. Son fils Adam de Bardilly, seigneur de Bardilly-lez-Puiseaux et grand maître des Eaux et Forêts de France, prit l'habit à La Cour-Dieu, après le décès de son épouse en 1339³⁵, inhumée dans l'abbatiale, et devint prieur du monastère La Petite Cour-Dieu de Pithiviers. Or, Jehan de Bardilly avait été receveur du roi à Orléans et maître des Eaux et Forêt. En 1332, Philippe VI lui signe une charte pour un agrandissement de sa maison de Yèvre-le Châtel qui permettrait au roi d'y faire des réceptions et d'y dormir³⁶.

Pendant cette période de prospérité, durant laquelle certains abbés sont appelés à de hautes fonctions diplomatiques pour régler des différends entre des grands de l'époque, des usages s'installent. Notamment, le rituel de 3 jours de 'La Joyeuse entrée' des évêques d'Orléans lors leur de leur prise d'office commence à La Cour-Dieu. Sa première mention date de 1328 pour l'évêque Jean de Conflans. Le nouvel évêque prête serment qu'il respecterait en toutes choses les droits et acquis de l'abbaye depuis sa constitution. Si l'évêque s'en abstient, comme le Cardinal Coislin en 1748, les abbés s'empressent d'aller au Chapitre d'Orléans lui faire signer le livre du serment. Une autre tradition est celle de la fontaine miraculeuse de St. Hùe ou Hugues, un saint des premiers temps connu pour ses nombreuses guérisons. Le pèlerinage à la fontaine est encore une dévotion locale en 1864 contre les fièvres et la stérilité »³⁷.

Déclin, fermeture et démolition, 1348-1793

Les manquements à la règle s'observent. La règle du silence n'est pas toujours observée. Les abbayes exploitent des territoires de plus en plus vastes, achètent des terres et vendent leurs produits, ce qui était à l'origine interdit. On abandonne le faire-valoir direct et on multiplie les rentes par baux ou l'intégration des paroisses dans les revenus³⁸. Après 1300 la pénurie de main d'œuvre a fait disparaître les frères convers et les hôtes, des salariés. Après l'épopée mystique de l'époque bernardine, il a bien fallu s'adapter, plus mal que bien, pour survivre au déclin en vivotant. À partir des Valois, branche cadette des Capétiens, contestée et plus parisienne qu'orléanaise, les épidémies de peste, les disettes et la Guerre de Cent ans précipitèrent le déclin de l'abbaye. L'ultime Capétien, Charles IV en 1322 et le premier Valois, Philippe VI en 1344, sont les derniers rois à résider et édicter des actes à La Cour-Dieu. Le monastère est dévasté par la peste noire de 1348, d'après la *Gallia Christina*³⁹. En quelques mois la Beauce est vidée d'un tiers de ses habitants, un drame qui se renouvelle en 1388⁴⁰. Après la sépulture de R. Le Bouteiller en 1356, il faut attendre 38 ans et 1394 pour retrouver un acte dans lequel Charles VI mande à ses sergents de faire respecter le droit de "*pasnaige et pesson*" pour les pourceaux des religieux, dans les bois du duc d'Orléans et de l'évêque⁴¹. L'heure est à la désolation. Les Anglais ont pillé la région pendant 70 ans, de 1357

³⁴ F. AUTRAND, *op. cit.*, 192-193, 251, 428.

³⁵ J. CHARLES, *op. cit.*, p. 32.

³⁶ M. GAND, *op. cit.*, p. 7.

³⁷ L. JARRY, *op. cit.*, pp. 157-162.

³⁸ *Les Cisterciens*, (ed. J. Roux), MSM Vic-en-Bigorre, 2003, 57-61.

³⁹ L. JARRY, *op. cit.*, p. 97.

⁴⁰ M. AUBOUIN, *op. cit.*, p. 55.

⁴¹ L. JARRY, *op. cit.*, p. 97.

à 1427, et particulièrement à partir de 1380, lorsque Buckingham s'empare de Pithiviers. L'abbaye n'est pas épargnée, les tombes sont molestées, une partie de l'abbaye détruite et ses bois ont péri "*par fortune du feu*". En 1400, les moines "*en si grant ruyn*" adressent une supplique à Louis d'Orléans, lequel autorise des ventes de bois pour grosses réparations et leur cède des droits en raison de leur grande pauvreté⁴².

C'est pendant cette période des 38 ans de silence documentaire qu'un don exceptionnel d'une statue de Vierge allaitante en marbre fin et haute de 1.70 m. est fait à l'abbaye. Actuellement conservée au Musée des Beaux Arts à Orléans, elle est attribuée à André Beauneveu, le sculpteur, *ymaigier*, de Charles V. On ignore qui en fit don à l'abbaye. Mais vraisemblable ce fut Charles V vers 1370, en raison de la fleur de lis que la Vierge tenait dans sa main gauche. Cependant, un document attestant du passage royal à l'abbaye fait défaut. Mais le roi séjourna sept fois au Val, abbaye fille de La Cour-Dieu, en 1366, 1373, 1374 et 1377 pour y prendre les eaux ferrugineuses curatives⁴³. Gilles Mallet, le bibliothécaire du roi avait épousé Nicole de Chambly, la grande bienfaitrice du Val⁴⁴, détentrice également d'une Vierge allaitante⁴⁵. Les abbayes mère et filles étaient encore liées et Le Val a pu intervenir pour favoriser un don royal à l'abbaye mère à l'époque de la naissance quasi miraculeuse de Charles VI. En 1404, l'abbé Nicolas du Val demande l'autorisation de Jean de La Cour-Dieu pour accepter la fondation par Jean de Saint Clair, trésorier de Charles VI, pour le salut du roi malade et ensuite le *requiem* de sa famille⁴⁶. Le thème iconographique de la Vierge allaitante, rare en sculpture, est illustré par une douzaine de statues seulement. Ce motif est un thème emblématique pour les Cisterciens qui ont exploité le 'miracle de la Lactation de Saint Bernard'. Le sujet de la lactation divine dérive d'une science mystique de beaucoup antérieure à l'époque du saint⁴⁷.

Le règne de Charles V le Sage, de 1364 à 1380, correspond à une période de trêve pendant la Guerre de cent Ans. Or, la situation s'étant aggravée localement après 1380, on conçoit mal l'arrivée de la Vierge à La Cour-Dieu en pleine débâcle. La préoccupation première et constante dans la région est la réparation des bâtiments plutôt que celle de l'art⁴⁸. La tour défensive de l'église, rajoutée au XV^e siècle, particularité architecturale unique au sein des abbayes cisterciennes, prouve le degré d'insécurité qui régnait alors. L'effigie de Marie, mère des Cisterciens, aurait été offerte pour écarter le danger grandissant. Cela suppose un mécénat *avant* 1380, mandé soit par un seigneur argenté proche de l'abbaye et des grands du royaume, soit celle d'un membre de la famille royale. Jusque sous Charles VI, les gens de Yèvre sont liés à la cour. Odin de Champdivers en 1392 est cuisinier du roi et du duc de Bourgogne lorsqu'il demeure à Paris et Odette, sa sœur, fut maîtresse de Charles VI. De leur liaison naquit Marguerite de Valois⁴⁹. Hélas, on ignore les rapports que la famille Bardilly a pu entretenir avec la Cour-Dieu pendant la période qui nous intéresse. On sait seulement que le poste de grand maître des Eaux et Forêts de France est un poste clef du royaume, régissant

⁴² *Ibid.* p. 100-102, 206-208.

⁴³ S. FOUCHER, *op. cit.*, p. 30.

⁴⁴ *Ibid.* p. 35-38.

⁴⁵ S. FOUCHER, *op. cit.*, p. 159-160.

⁴⁶ L. JARRY, *op. cit.*, p. 103.

⁴⁷ D. MICHAUX, « Notre Dame de la Cour-Dieu et le thème mystique de la Vierge allaitante », Colloque des Académies de la région Centre, *Les Patrimoines de la région Centre*, organisé par l'Académie d'Orléans, le Samedi 25 septembre 2009 (les Actes du colloque sont sous presse).

⁴⁸ J. MESQUI, « Les travaux effectués dans les châteaux de Louis Ier d'Orléans à l'intérieur de son duché », *BSAHO* 54, 1981, 1-36.

⁴⁹ M. GAND, *op. cit.*, pp. 12-13.

l'essentiel des revenus domaniaux⁵⁰. La famille Bardilly est riche et puissante. Le 3 décembre 1368, naît enfin l'enfant mâle, tant attendue, après le décès des filles aînées et des années de désespérante stérilité.⁵¹ Le couple royal a confiée sa croix aux prières du pape Urbain V et de Guillemette de La Rochelle, une mystique notoire. Solliciter en sus l'intercession des cisterciens eut été normale. La Cour-Dieu possédait une fontaine et des reliques de Saint Hüe, dont on ignore tout sauf une très longue dévotion⁵². Mais aucune de ces considérations n'est probante. Malgré tout, les dimensions, la qualité artistique et le sujet maternant de la Vierge de La Cour-Dieu sont dignes d'une action de grâce après 1368 pour la naissance du futur Charles VI. Quoiqu'il en soit de ces deux hypothèses, la tige de fleurs de lis, jadis placée dans la main de Vierge de La Cour-Dieu, est l'emblème des Valois. Par conséquent, un don royal ou ducal pourrait également être postulé. Charles V est bien au fait de ce qu'il se passe dans notre région, puisqu'en 1364, il mande Du Guesclin pour libérer Chamerolles, à 10 km de l'abbaye⁵³. La Route Du Guesclin, qui traverse la forêt au nord de l'abbaye en direction de Courcy-aux-Loges, commémorerait l'évènement, surtout si la troupe fit halte chez les moines.

Mais hélas Notre Dame de La Cour-Dieu n'a pas pu tout sauver. A la fin du XIV^e s., les troupes Anglaises pillent l'Abbaye. Les dégâts sont accrus par des incendies de forêt. Les moines doivent demander l'aide du duc d'Orléans. Ils se sont réfugiés dans leur Hôtel d'Orléans. On ignore s'ils y étaient lorsque Jeanne la Pucelle a délivré la ville en 1429, ni s'ils étaient revenus lorsqu'elle serait passée par La Cour-Dieu, où la chambre au dessus de la Salle des Moines, c'est-à-dire le réfectoire, lui est attribuée. Ce réfectoire, voûté d'ogives au-dessus de quatre piliers est la seule pièce intacte qui nous reste aujourd'hui. Selon le plan de J. SOYER⁵⁴, La Pucelle aurait quitté Sully-sur-Loire en avril 1430, avec sept lances pour aller vers Compiègne où elle fut capturée. Elle aurait pris le Chemin des bœufs qui passe par Bellegarde, St. Radegonde et Chambon-la-Forêt, ce dernier village est à une dizaine de km de La Cour-Dieu. L'Abbaye a une structure d'accueil, qui pouvait permettre à Jeanne et à ses lances d'y passer la nuit, si toutefois des moines s'y trouvaient à cette époque.

Ensuite, le concordat de 1516, dans lequel le Pape donne aux rois le droit de nomination aux archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés, soumet La Cour-Dieu au régime des abbés commendataires qui en grève lourdement les finances. En 1618 un accord est passé entre l'abbé commendataire Charles Hotman et les moines pour le partage des biens. Ces abbés sont des étrangers qui ne s'occupent pas de l'abbaye. Ils n'y viennent que pour prendre leur bénéfice une fois par an. L'abbé nommé en 1676 est un enfant. La Cour-Dieu est géré par des économes. En 1690 l'abbé commendataire Jean Fagès, Dr. en Sorbonne signe un nouvel accord pour déterminer la manse abbatiale et la manse conventuelle. La liste des biens retranscrit par L. JARRY est encore impressionnante. Cette année là on supprime le moulin Adam à la ferme pour broyer la farine. Fagès donne à bail Lanches. En 1720, le prieur, Maurice Berbis de Longecourt, lui aussi docteur en Sorbonne se donne du mal pour rétablir un peu la décrépitude. Il fait de grosses réparations et élève le Pavillon ou Maison du Prieur, là où précédemment il y avait les quartiers des frères convers.

Peine perdue, les temps ont changé. La société ne supporte plus le régime des privilèges, la Révolution éclate, et en 1789, les biens du clergé et l'abbaye sont mis à disposition de l'Etat,

⁵⁰ F. AUTRAND, *Charles V*, Paris, 1994, 686.

⁵¹ F. AUTRAND, *op. cit.*, 535-538.

⁵² L. JARRY, *op. cit.*, 157-162.

⁵³ L. GUÉRIN, J. RAUNET et J. MOULIN, *Chamerolles*, Pithiviers 1991, p. 26 ; Abbé M. GAND, *Le Châtel d'Yèvre*, Pithiviers, [s.d.], p. 15 ; J. CHARLES, *Pithiviers à travers les siècles*, Pithiviers 1996, pp. 35-36.

⁵⁴ J. SOYER, *Les noms de lieux du Loiret*, 1979.

les vœux sont dissous et les moines rendus à la vie civile. La Cour-Dieu est donné au Directoire de Boiscommun, qui en mande un inventaire en vue d'en vendre les meubles et immeubles. Il restait alors 6 moines qui se dispersent. Léonard Péliissard va vivre aux Rués à Sully-la-Chapelle. L'abbé commendataire De la Geard de Cherval disparaît pour échapper à la guillotine. Le Prieur Louis Bousenard y reste comme gardien des meubles avec son cuisinier. Il est nommé curé constitutionnel et maire d'Ingrannes. Puis il se marie. En 1793, il quitte Ingrannes pour devenir régisseur du château et maire d'Escrennes, non sans avoir emmené avec lui des trésors d'orfèvrerie et des chasubles dit-on, ainsi que des colonnettes, qu'on peut encore voir sur les murs de la maison en contrebas de son église.

Maître J.-H. BAUCHY⁵⁵ a décrit par le menu les malversations de la Bande Noire des 7 dont faisait partie Louis Bousenard, bande menée par M. Gentil, maire de Boynes, pour acheter le couvent et la ferme. L'adjudication du 26 mars 1791 donne l'ex abbaye à M. Gentil pour 25.600 livres. Le 6 juillet la vente est annulée par le directoire départemental pour fraude. Trop tard, en 3 mois, M. Gentil a démoli le cloître, les constructions qui l'entouraient, l'infirmerie, le grand dortoir et les restes de la maison abbatiale à côté de l'église, pour tout vendre au prix de la pierre. Cette maison abbatiale est distincte du Pavillon, ou Maison du Prieur, construite en 1720 sur l'emplacement du quartier des frères convers. La Maison du Prieur existe toujours, habitée par la famille MICHAUX. Le colombier fut utilisé comme four à chaux. Le 31 juillet 1792, un nouvel état des lieux intervient avec expertise pour déterminer la dette de M. Gentil qui sera de 4.800 livres. Il obtient quitus en 1793. Mais l'affaire, qui a mobilisé 5 ministres et le Ministère de l'Intérieur, ne se terminera qu'en 1800. Un nouvel acquéreur en 1793 s'en prend cette fois-ci à l'église épargnée par M. Gentil. En iconoclaste, il casse le dallage et les pierres tombales, les statues, colonnettes et le toit. En somme, tout ce qui peut rappeler la chrétienté de l'Ancien Régime, considérée comme pervertie sera détruit.

Entre 1800 et 1868, lorsque Félix Desbois achète La Cour-Dieu, l'information manque, sauf les eaux fortes de Charles Pensée de 1825 et 1863. Les terres de La Cour-Dieu s'étendaient jusqu'à la route Ingrannes - Sully-la-Chapelle, comprenant Vincennes, qui en sera séparé en 1921, lorsque M. Félix Desbois vend La Cour-Dieu à la famille Demazière, qui la cédera ensuite à Mme. Péan de Ponsilly. A une date inconnue, M. Dresch l'acquiert et y installe une usine à moto et une pompe à essence. Il y plante des arbres fruitiers et fait un élevage de porc. Il fait faillite, et en 1946 La Cour-Dieu est adjugé au détenteur de l'hypothèque, M. Lefevre-Despaux pour 450.000 F. Il confie la propriété à son secrétaire M. Vallude, qui en fait une hôtellerie. L'Auberge ouvre en 1940. En 1944, deux résistants sont exécutés et La Cour-Dieu est confisqué par l'État. En 1946, M. Pierre Michaux, seul acquéreur de l'adjudication publique à la bougie, acquiert La Cour-Dieu pour 5.000.000 F.

Des écrivains séjournent ou citent La Cour-Dieu. PONSON DU TERRAIL a écrit *Le Forgeron de La Cour-Dieu*, un roman fleuve sur les aventures de Dagobert, dont la forge se trouve devant le portail de l'abbaye, quelques années avant la Révolution quand le récit commence. L'intrigue continue à Paris, sous la Terreur, et se termine à La Cour-Dieu ruinée par la Révolution. Le héros, devenu Général républicain, y retrouve sa forêt des Loges, la fortune et l'amour. SIMENON y fit un séjour en 1936, en attendant de pouvoir habiter Bois-Bézard à Seichebrières, qu'il venait d'acheter. Maurice GENEVOIS cite le Grand Cerf de La Cour-Dieu dans *La dernière Harde*.

Danièle Michaux

⁵⁵ Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais, t. XVII, n° 137, 2003, pp. 17-33.